



VIVEA

DEVELOPPEUR DE COMPETENCES



PRESENTATION DE VIVEA





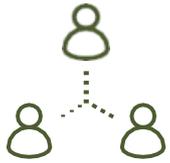
Le public de VIVEA

VIVEA est le fonds de formation de 504 448 chefs d'entreprise agricole (dont 28 % de femmes) aides familiaux, collaborateur-trices d'exploitation ou d'entreprise, cotisant-es de solidarité et personnes en parcours d'installation (ayants droit) des secteurs suivants :

- **Exploitations et entreprises agricoles,**
- Entreprises de travaux agricoles ou forestiers,
- Entreprises du paysage
- Entreprises de l'horticulture et les pépinières.



Nos missions



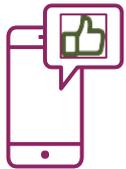
Mutualisation de la collecte



Etude des besoins en compétences



Orientation de l'offre de formation



Promotion des formations

ACHAT

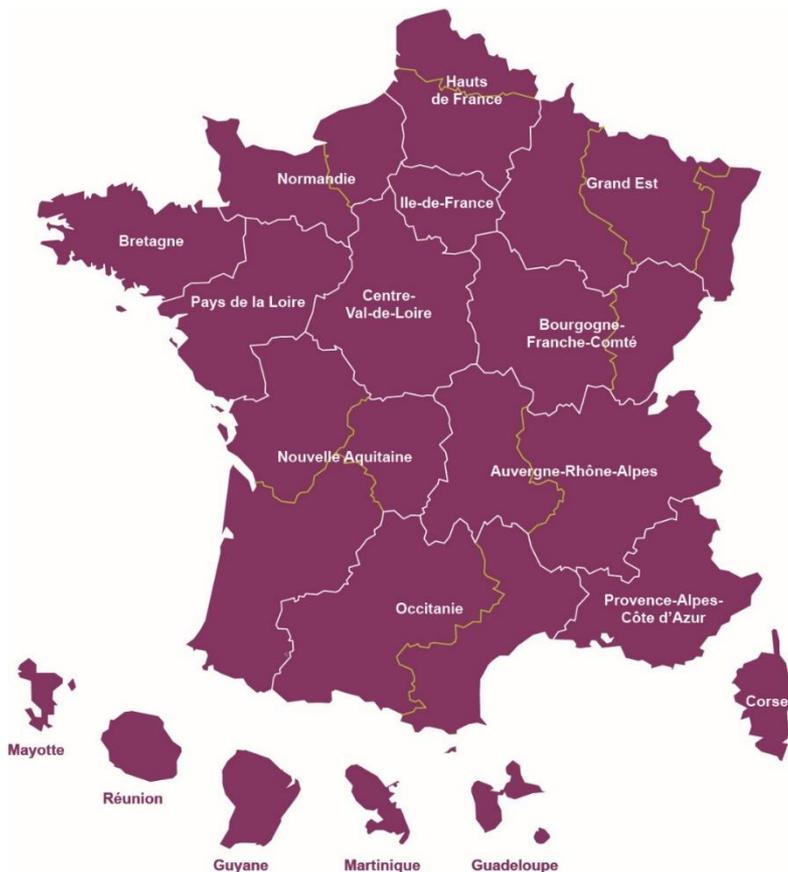


Achat de prestation de formation



Recherche et gestion de cofinancement

Une organisation proche du terrain : les élus VIVEA



650 élus

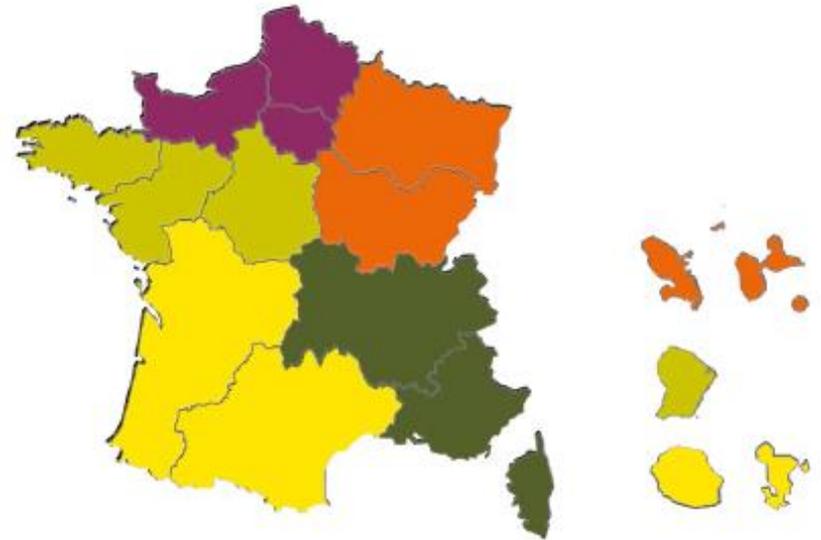
Les représentants des organisations professionnelles agricoles siègent :

- Au Conseil d'administration de VIVEA,
- Au sein des 13 Comités régionaux,
- Au sein des Comités des 5 DOM,
- Au sein des 16 Comités territoriaux.

Une organisation proche du terrain : l'équipe technique

Un siège et 5 délégations :

- Un siège composé de la Direction générale, d'un Pôle Administratif et Financier, d'un Pôle Développement des Compétences et Innovation,
- 5 Délégations réparties sur l'ensemble du territoire et actives dans tous les départements : Ouest, Nord-Ouest, Est, Sud, Sud-Est,
- 70 personnes au service des entrepreneurs du Vivant.





VIVEA finance la formation de ses contributeurs

Conditions de financement

VIVEA assure la gestion et la mutualisation de la contribution formation collectée annuellement par la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Chaque agriculteur, contributeur VIVEA, dispose au maximum de **3 000 €** de prise en charge par an pour se former :

- ce crédit est disponible sur l'année civile, de janvier à décembre ;
- une formation commencée en année N peut se terminer jusqu'en mars de l'année N+1 ;
- le crédit n'est pas reportable d'une année sur l'autre.

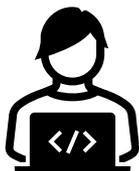
VIVEA finance la formation de ses contributeurs

Prise en charge

La prise en charge des actions de formation est **réalisée sous certaines conditions** :

- ❖ Disponibilité de l'enveloppe financière nécessaire par le Comité ;
- ❖ Vous êtes à jour de votre contribution VIVEA (du paiement de la contribution formation auprès de la MSA sur l'année N-1 ou à jour de l'échéancier de paiement mis en place avec la MSA).
- ❖ **Conformité au regard de la loi** sur la formation professionnelle continue ;

Connaitre son solde et son crédit disponible .



- 1. Je crée mon compte sur l'extranet VIVEA
- 2. Je consulte mon crédit disponible



L'OFFRE DE SERVICES ORGANISMES DE FORMATION



VIVEA vous accompagne dans le développement ...



DE VOTRE OFFRE DE FORMATION STRATÉGIQUE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES CHEFS D'ENTREPRISE AGRICOLE

Proposer à votre public une offre de formation pour répondre à ses enjeux actuels et futurs.

Grâce à ses comités d'élus et à une veille constante sur les évolutions des enjeux agricoles, VIVEA peut vous orienter pour développer une offre à haute valeur ajoutée.



DE VOTRE STRATÉGIE MARKETING ET LA MOBILISATION DE VOS STAGIAIRES

Mobiliser les chefs d'entreprise agricole pour les faire venir dans vos formations.

Nous pouvons vous aider à réfléchir à votre stratégie de mobilisation des stagiaires lors d'un rendez-vous spécifique.

VIVEA vous accompagne dans le développement ...



SUR LES MODALITÉS DE FORMATION INNOVANTES

Digitaliser votre offre de formation, l'individualiser, pour répondre au plus près aux évolutions du marché et aux attentes de vos clients.



DE VOTRE RÉFLEXION SUR LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION

En vous donnant accès à un premier niveau d'information, VIVEA vous permet d'outiller votre réflexion et d'avancer dans votre démarche de certification.



LA MISE EN RÉSEAU DES PRESTATAIRES DE FORMATION ET DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Créer du lien entre les différents acteurs du territoire pour aider au développement d'une offre de formation au bénéfice des chefs d'entreprises agricoles est l'une des compétences de VIVEA sur chacun des territoires.



L'OFFRE DE SERVICES PARTENAIRES



VIVEA vous offre son expertise pour vous permettre...



DE CONNAÎTRE L'ACCÈS À LA FORMATION DE VOS ADHÉRENTS

Vous vous questionnez sur l'accès à la formation de vos adhérents dans le cadre de la mise en place d'un projet ?

Dotez vous des informations suffisantes avant d'agir.



D'ANALYSER ENSEMBLE LES BESOINS EN COMPÉTENCES DE VOS ADHÉRENTS

Vous élaborez un projet avec des chefs d'entreprise agricole ?

Assurez-vous qu'ils aient les compétences nécessaires à sa mise en œuvre.



DE METTRE EN PLACE UNE COMMANDE DE FORMATION SPÉCIFIQUE ET ORGANISER SON FINANCEMENT

Votre projet nécessite le développement des compétences des chefs d'entreprise agricole et vous souhaitez proposer une offre de formation qui réponde à vos enjeux ?

Structurez et financez une offre adaptée à vos besoins.

VIVEA vous offre son expertise pour vous permettre...



D'ÊTRE CONSEILLÉ SUR LE DISPOSITIF DE FORMATION PROPOSÉ

Vous désirez proposer une offre de formation qui réponde pleinement aux besoins en compétences des chefs d'entreprise agricole ?

Obtenez le meilleur dispositif formation pour vous permettre d'atteindre les objectifs visés en renforçant les facteurs clés de succès.



DE PROMOUVOIR UN PROJET DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Vous souhaitez vous assurer de la mobilisation de vos adhérents sur une offre de formation.

Elaborez une stratégie de mobilisation efficace



NOS PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION

NOS PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION

CONFORTER LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE



▶ Définir et piloter une stratégie d'entreprise

▶ Améliorer la gestion économique de l'entreprise

▶ Améliorer le dialogue avec la société et l'attractivité des métiers

▶ Transmettre son entreprise

CRÉER DE LA VALEUR



▶ Développer la valeur ajoutée par une production adaptée au marché

▶ S'engager dans une démarche de progrès et/ou de certification

▶ Optimiser ou développer de nouveaux circuits de commercialisation

▶ Développer seul ou à plusieurs et/ou avec des partenaires territoriaux de nouveaux services, activités ou productions, notamment énergétique

▶ Conforter les organisations collectives de producteurs

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



▶ Adapter son système de production aux transitions agroécologiques, climatiques, énergétiques et sociétales

▶ Adapter l'entreprise au changement climatique

▶ Mettre en œuvre de nouveaux itinéraires techniques pour optimiser la richesse des sols et des paysages, réduire les intrants et produits phytosanitaires et contribuer à diminuer l'empreinte carbone

▶ Renforcer les pratiques favorisant le bien-être animal

DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



▶ Favoriser la performance individuelle et collective ainsi que la qualité de vie au travail

▶ Développer la résilience du chef d'exploitation

▶ Développer et optimiser le management et son leadership

▶ Gérer les collectifs de travail

DÉPLOYER LES SOLUTIONS DIGITALES



▶ Analyser les opportunités et intégrer le numérique dans son entreprise

▶ Anticiper et décider de la stratégie numérique de son exploitation



Les Appels d'Offres Spécifiques 2024 en AuRA

- ▶ Je pilote, en conscience, l'efficacité de mon exploitation - 14h minimum
- ▶ Je ne nais pas employeur, je le deviens – 14h minimum
- ▶ Un collectif performant pour gagner du temps – 14h minimum
- ▶ Gérer la durabilité des systèmes
 - Quels leviers pour agir face à la disponibilité de l'eau ? – 7h minimum
 - Gérer l'eau, une stratégie qui se pilote ! – 14h minimum
 - Durabilité des systèmes : quels leviers actionner ? – 7h minimum
 - Cultiver le potentiel de son système pour renforcer sa durabilité – 14h minimum
 - Vie des sols : partir sur de bonnes bases pour construire son autonomie – 14h minimum

PRIORITÉ 3

L'ESSENTIEL POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Quelle différence entre l'AOP 2024 et les AOS du Comité AURA ?

Focus P3 – Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal

ENVIRONNEMENT

- Réglementation et mesures environnementales, approche globale sur la problématique de l'eau
- Changement Climatique
- Approche globale de l'écoconstruction

TECHNIQUES PA

- Techniques de productions innovantes, alternatives et multiperformance
- Conversion et techniques de productions animales en AB

TECHNIQUES PV

- Techniques de productions innovantes, alternatives et multiperformance
- Evolution des systèmes de production de type permaculture, hydroponie, aquaponie...

FORMATION LABELISEES ECOPHYTO

- Formations relevant de la priorité 3 « techniques de production végétale » et « environnement » répondant au CDC « formations labelisées ecophyto »

FORMATION LABELISEES BIEN ÊTRE ANIMAL

- Renforcer les pratiques favorisant le BEA répondant au CDC BEA

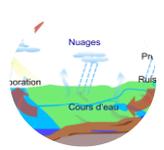
LES SUJETS A ENJEU REPERES PAR LE COMITE VIVEA

<p>ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Réglementation et mesures environnementales, approche globale sur la problématique de l'eau Changement Climatique Approche globale de l'écoconstruction 	<p>TECHNIQUES PA</p> <ul style="list-style-type: none"> Techniques de productions innovantes, alternatives et <u>multiperformance</u> Conversion et techniques de productions animales en AB 	<p>TECHNIQUES PV</p> <ul style="list-style-type: none"> Techniques de productions innovantes, alternatives et <u>multiperformance</u> Evolution des systèmes de production de type permaculture, hydroponie, aquaponie...
---	---	--

<p>FORMATION LABELISEES ECOPHYTO</p> <ul style="list-style-type: none"> Formations relevant de la priorité 3 « techniques de production végétale » et « environnement » répondant au CDC « formations labelisées <u>ecophyto</u> » 	<p>FORMATION LABELISEES BIEN ÊTRE ANIMAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les pratiques favorisant le BEA ré pondant au CDC BEA
--	---



La fertilité et la vie des sols



L'Eau



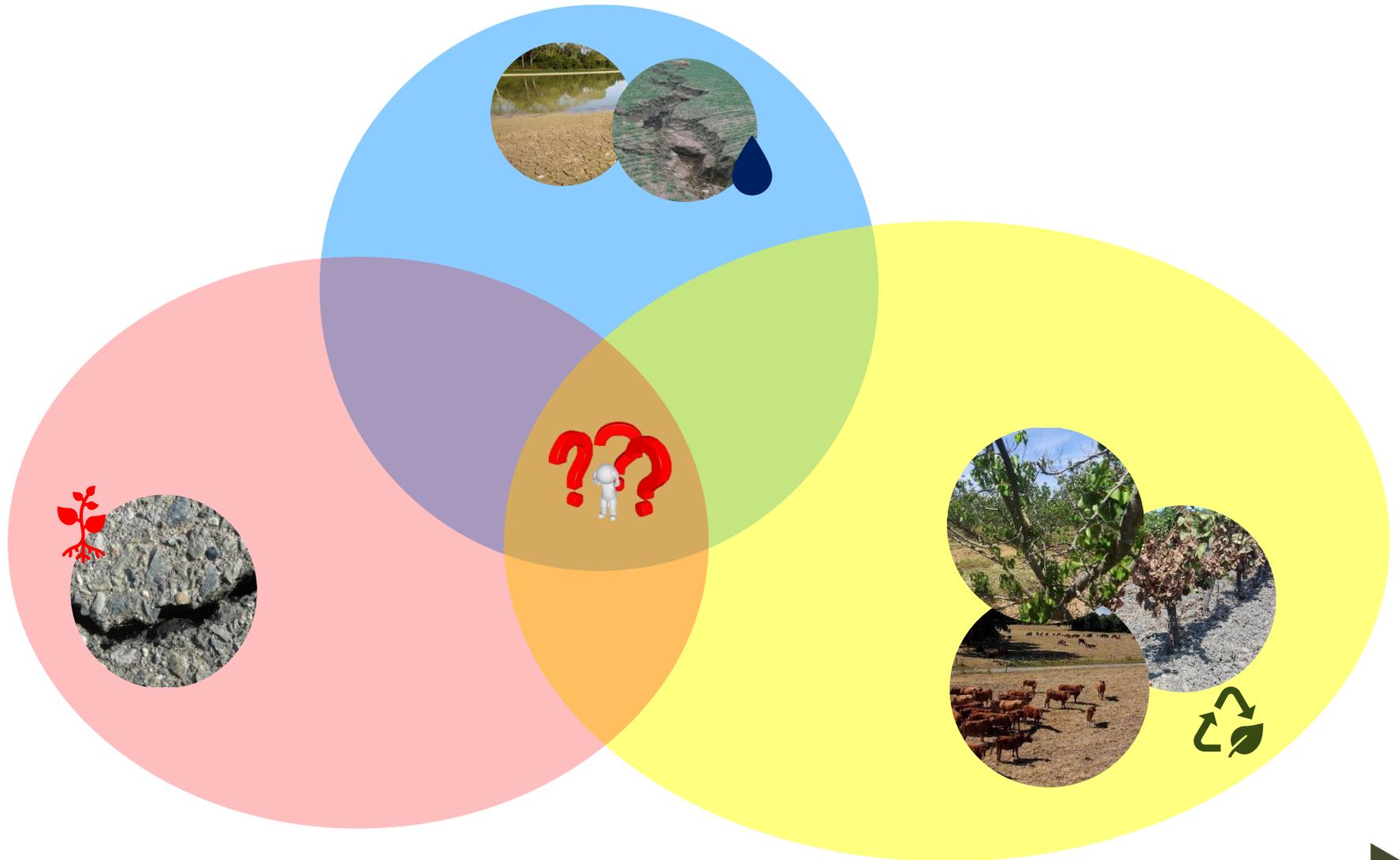
La durabilité des systèmes

GERER LA DURABILITE DES SYSTEMES

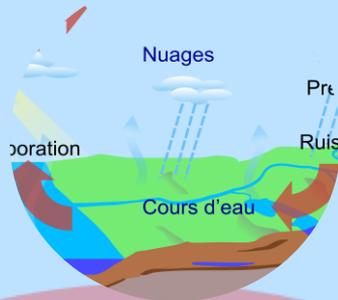
5 Appels d'Offres Spécifiques au service du développement

POURQUOI CES ENJEUX REPÉRÉS ?

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Gérer l'eau,
une stratégie qui
se pilote !



Quels leviers
pour agir face à la
disponibilité de
l'eau ?



7h



Durabilité du système :
quels leviers actionner ?

7h

Cultiver le potentiel de son
système pour renforcer sa
durabilité !

Vie des sols, partir sur de bonnes
bases pour construire sa
résilience !



Durabilité des systèmes : quels leviers actionner ?

OBJ : Permettre aux agriculteurs d'identifier les évolutions possibles de leurs systèmes face aux conséquences du changement climatique

Objectifs pédagogiques

Connaitre éprouver une méthode de diagnostic de son système de production

Repérer les points de fragilité de son système

Connaitre les leviers agronomiques et/ou techniques d'amélioration possibles



7 h

Attendus

Mobiliser des outils de la R&D permettant d'objectiver la situation de départ (Ex: diagnostic de vulnérabilité...)

Cultiver le potentiel de son système pour renforcer sa durabilité

OBJ : Permettre aux agriculteurs de construire la résilience de leur système de production pour faire face aux conséquences des évolutions climatiques

Objectifs pédagogiques

Analyser la situation de départ pour repérer les points forts et les points de fragilité de son système.

Définir une stratégie globale d'évolution en intégrant l'interaction entre les différents leviers envisagés

Mettre en œuvre le plan d'actions



14 h

Attendus

Mobilisation d'outils issus des travaux de la R&D permettant d'objectiver la situation de départ (ex : diagnostic de vulnérabilité, CAP2ER...) et/ou de construire les scénarios d'adaptation.

Quels leviers pour agir face à la disponibilité de l'eau ?

OBJ : Permettre aux agriculteurs d'identifier les leviers d'évolution possible de leurs systèmes au regard de la ressource en eau

Objectifs pédagogiques

Connaitre et éprouver une méthode de diagnostic du niveau d'autonomie en eau de son exploitation

Savoir identifier les points de fragilité de son système

Connaitre les leviers d'optimisation de la ressource (agronomiques et technologiques)



7 h

Attendus

Apports théoriques sur les méthodes

Mise en situation à partir d'un cas support

Gérer l'eau, une stratégie qui se pilote !

OBJ : Permettre aux agriculteurs de construire leur stratégie de gestion de la ressource en eau de leur exploitation en prenant en compte l'environnement réglementaire

Objectifs pédagogiques

Repérer les points de fragilité du système au regard de la ressource en eau à venir.

Identifier un ou des leviers agronomiques et techniques d'amélioration possibles, leurs interactions et maîtriser leurs conditions de mise en œuvre.

Construire le plan d'action en prenant en compte l'environnement réglementaire.



14 h

Attendus

S'appuyer sur des outils d'analyse de pratiques permettant d'évaluer l'adéquation entre ressources et besoins de production

Vie des sols : partir sur de bonnes bases pour une production durable

OBJ : Permettre aux agriculteurs de décider et mettre en œuvre leur stratégie de préservation et/ou de régénération de leurs sols

Niveau ①

Identifier les
problématiques de sol

Décider d'une stratégie
pour les préserver et les
régénérer

Définir un plan d'action

Niveau ②

Comprendre les
mécanismes en action sur
la fertilité des sols.

Concevoir des itinéraires
techniques et analyser leur
pertinence à moyen terme

Elaborer un plan d'action,
ses conditions de mise en
œuvre et de suivi.



14 h

Attendus

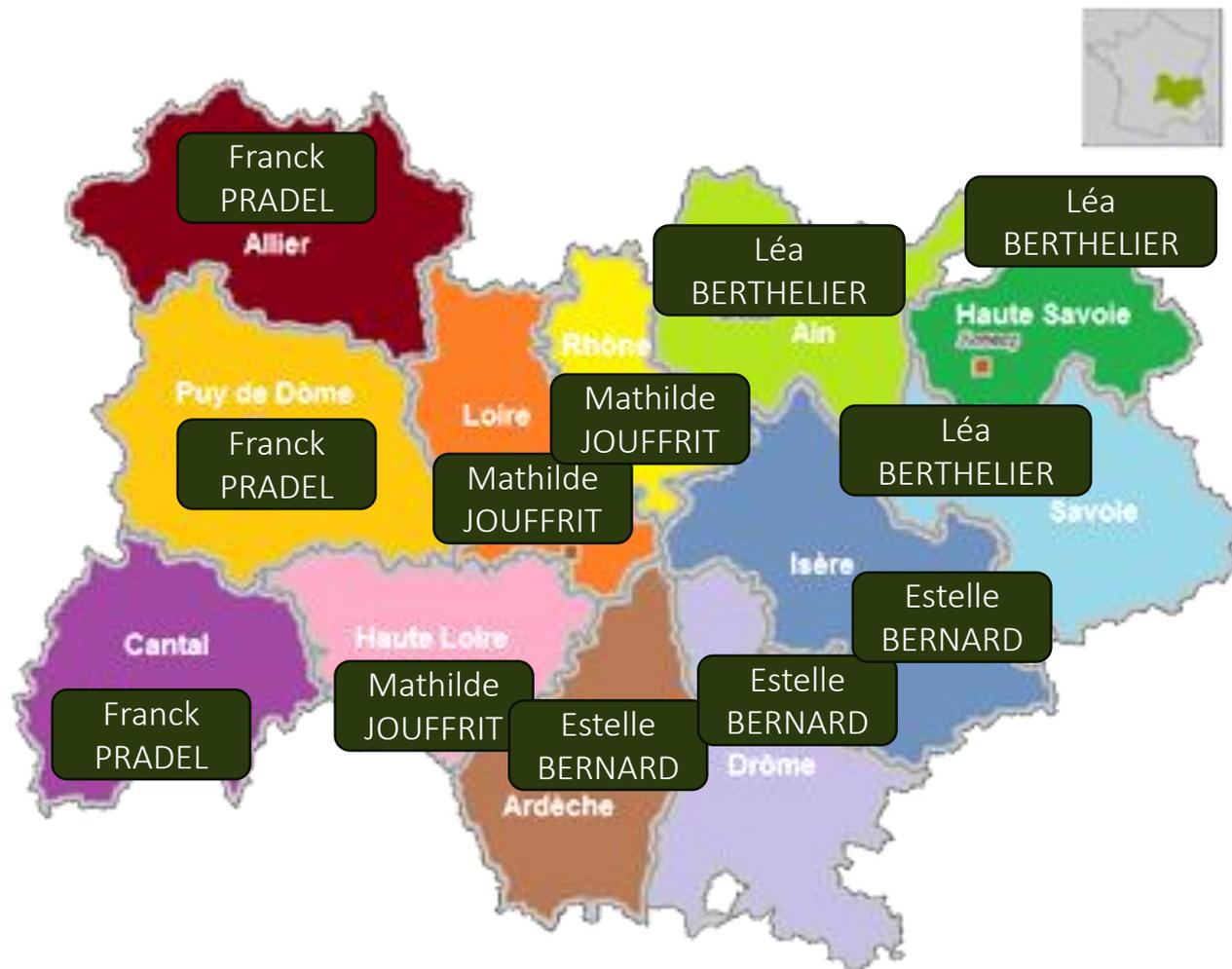
**Mobiliser des outils de la
R&D permettant
d'objectiver la situation
de départ et/ou de
construire les scénarios
d'adaptation**

L'EQUIPE VIVEA

A VOTRE SERVICE



Vous pouvez contacter :



Estelle BERNARD Conseillère 07, 26, 38	Léa BERTHELIER Conseillère 01, 73, 74	Mathilde JOUFFRIT Conseillère 42, 43, 69	Franck PRADEL Conseiller 03, 15, 63
06.08.53.91.07 e.bernard@vivea.fr	06.76.97.57.85 l.berthelie@vivea.fr	06.72.01.48.31 m.jouffrit@vivea.fr	06.77.15.55.95 f.pradel@vivea.fr